

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dépôt du recours gracieux contre le projet d'extension du centre commercial de Rosny 2

Mardi 17 mars 2020

Ce mardi 17 mars, les associations Alternatiba Rosny, Bondy Ecologie, Le Sens de l'Humus, Murs à Pêches - Map et le MNLE 93 Nord Est Parisien soutenues par les juristes de l'association Notre Affaire à Tous déposent un recours gracieux contre le projet d'extension du centre commercial Rosny 2. Dans le contexte de crise sanitaire et économique actuel, il semble essentiel de réinterroger notre manière de consommer et de concevoir l'essentiel.



Le centre commercial de Westfield Rosny 2, refait à neuf en 2015 dispose d'ores et déjà d'une surface de 120 000m², pour un total d'environ 169 enseignes. Il s'agit ici de porter la surface commerciale à plus de 150 000m² et de créer un immeuble de sept étages pour des bureaux.

Sur plusieurs centaines de pages l'étude d'impact tâche de démontrer l'absence d'impacts environnementaux du projet.

Par exemple en s'appuyant sur la desserte en métropolitain, le maître d'ouvrage balaye l'augmentation du trafic routier prévue, en

2 za ar open

Zone de vigilance vis-à-vis des risques liés aux forts ruissellements



misant sur une répartition équilibrée des mobilités. Cela malgré la création assumée de parkings supplémentaires. De la même façon, les menaces en termes d'inondation par remontée des nappes semblent occultées par la création de bassins de rétention des eaux pluviales.

Néanmoins l'étude d'impact s'appuie sur le mauvais document dit SAGE (schéma d'aménagement et de gestion des eaux de Marne confluence), celui pris en référence ne concernant pas le territoire du projet. Dans le SAGE en vigueur à l'emprise du projet (SAGE de Croult-Enghien-Vieille Mer), la zone de construction du projet est bien considérée comme une zone à risques. Or, le projet entraînera l'imperméabilisation irréversible de près de 50 000m² supplémentaires.

Face au groupe Westfield, porteur du projet, les arguments environnementaux ne semblent pas faire mouche. En effet, le groupe possède à ce jour 92 centre commerciaux à travers 12 pays, dont 6 en région parisienne : Westfield Les 4 Temps, Westfield Forum des Halles, Westfield Vélizy 2, Westfield Parly 2, Westfield Carré Sénart, et Westfield Rosny 2. Engager la bataille juridique semble essentiel, ainsi le dépôt du recours gracieux est le premier pas de cette bataille.

Pour Chloé Gerbier coordonnant l'équipe juridique du projet SuperLocal : "Ce projet est la vitrine de l'incohérence entre notre mode de vie et l'urgence climatique à laquelle nous devons faire face. A l'approche d'un plan de relance économique post-crise, il est plus que nécessaire de s'interroger sur la pertinence de ces projets imposés et polluants."

Pour Alternatiba Rosny, association locale de sensibilisation à l'urgence climatique : "Le mythe d'une offre commerciale "plus attractive" ne peut qu'aggraver le déséquilibre avec le commerce de proximité. Ce projet imposé est hérité d'une époque révolue, il est socialement néfaste et environnementalement irresponsable. Nous réclamons un autre projet de réhabilitation de cet espace plus cohérent face à l'enjeu social et climatique."

Contacts presse:

- **Chloé Gerbier**, coordinatrice juridique, association Notre Affaire à Tous : 0646435509
- Olivier Patté, coordinateur Alternatiba Rosny: 0680156349